

2008 : année d'engagements pour le PRISME

Un début d'année marqué par de nouveaux partenariats qui démontrent la volonté de notre profession de poursuivre son engagement social et sociétal autour de deux thèmes.

Prévention des risques professionnels tout d'abord. Après la charte du 28 novembre dernier cosignée par le ministre du Travail, nous signerons le 22 avril, une nouvelle convention avec la Délégation interministérielle à la Sécurité routière et la CNAMTS. Objectif poursuivi : réduire le risque routier qui est la première cause des accidents mortels du travail (cf. page 11).

De même, la convention d'objectifs que nous avons conclue avec la CNAMTS, le 24 janvier 2008, permet aux entreprises de travail temporaire de bénéficier d'un « contrat de prévention » (cf. page 12).

Deuxième thème : actions en faveur des jeunes et plus particulièrement ceux issus des zones urbaines sensibles (ZUS). Dans le cadre de la politique de la Ville et du plan Espoir Banlieues, le PRISME et des entreprises de travail temporaire se sont engagés en faveur de l'emploi des jeunes des ZUS : actions d'insertion professionnelle (cf. page 16).

Nous avons aussi proposé au Gouvernement un dispositif d'insertion professionnelle des jeunes des quartiers difficiles afin de leur permettre de s'insérer durablement dans l'emploi.

Enfin, dernier chantier, la négociation de branche sur le portage qui démarrera dès l'adoption du projet de loi de modernisation du marché du travail.



“ De nouveaux partenariats qui démontrent la volonté de notre profession de poursuivre son engagement social et sociétal. //”

Pierre Fonlupt,
Président du PRISME

Sommaire

p. 4-5 // **Dépêches**

Deux nouveaux services Fastt Grenelle de l'insertion
3 questions à... Serge Vo-Dinh
Journées de sélection à l'ENACTT

p. 14-16 // **Point de vue**

Les accords sur la modernisation du travail, une avancée pour la flexicurité
Rencontre avec Xavier Bertrand
Accompagner les jeunes dans l'emploi

p. 6-9 // **Dossier**

L'emploi, l'intérim et les métiers à l'horizon 2015

p. 17 // **En région**

Un meilleur suivi médical pour les intérimaires
Nomination en région
L'ANPE et le PRISME PACA collaborent pour l'emploi

p. 11-12 // **Passerelle**

La sécurité routière, en première ligne
Une nouvelle convention donne la priorité à la prévention

p. 18 // **Repères**